

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 18 décembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le mercredi 18 décembre à 20 h, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie annexe au 3, place de l'église, sous la présidence de Madame Isabelle MÉLO, Maire.

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de conseillers présents : 9

Nombre de conseillers absents : 3

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de votants : 11

Étaient présents : Mme Isabelle MÉLO, M. Patrick MONOT, M. Patrick HUET, M. Stéphane CHARTIER, Mme Yvette GOURON, Mme Marie Christine GENDREAU, M. Nicolas GUILLON, M. Xavier MORET, M Patrick MAUNET.

Étaient absents excusés : Mme Aurélie GALLET qui donne pouvoir à M Patrick HUET, M Grégory BOIRON qui donne pouvoir à M Stéphane CHARTIER.

Était absent : M Elhadji SIMAKHA

Secrétaire de séance : M. Patrick MONOT

Convocations et affichage du 10 décembre 2024

Le compte-rendu de la séance du 19 novembre 2024 est approuvé à l'unanimité.

I – ADHESION A LA CONVENTION CADRE UNIQUE DU POLE GESTION DU CENTRE DE GESTION 37

Le conseil approuve à l'unanimité l'adhésion à la convention unique d'accès et de recours aux missions et services proposés par le pôle emploi public du centre de gestion de la fonction publique territoriale d'Indre et Loire hors cotisation

II – RECRUTEMENT D'UN AGENT EN REMPLACEMENT D'UNE DEMISSION

Le conseil approuve à l'unanimité la demande d'intervention intérim territorial pour les mois de janvier à mars 2025, afin de pallier le départ d'un agent depuis le 6 décembre 2024.

Le conseil approuve à l'unanimité la demande d'assistance au recrutement par le pôle emploi public du CDG37 pour le poste vacant de secrétaire de maire

III – ADHESION D'UN NOUVEAU MEMBRE AU SIEIL

le conseil approuve à l'unanimité l'adhésion de la communauté de communes du Castelrenaudais et l'adhésion de la communauté de communes Loches Sud Touraine à la compétence « éclairage public » du SIEIL

IV – RAPPORT ANNUEL DU SERVICE DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF PAR LA CCTOVAL

Le conseil approuve à l'unanimité le rapport d'activité 2023 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement collectif de la communauté de communes TOVAL. Cependant le conseil demande des explications complémentaires :

- sur les fuites constatées à 30% sur la période pour le « secteur Channay »*
- sur les travaux effectués pour améliorer cette situation*
- sur les améliorations constatées et espérées depuis 2023*

V – DEVIS DIVERS

Porte et fenêtre de l'école

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le devis de l'entreprise Mickael et Scie de 37510 SAVONNIERES, d'un montant de 2725 € HT soit 3270 € TTC pour le remplacement d'une porte et d'une fenêtre sur le bâtiment N°2 de l'école communale de Channay

VI- DÉCISION MODIFICATIVE AU BUDGET PRINCIPAL :

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la décision modificative suivante au budget communal

chapitre	compte	Montant
011	615231 entretien et réparation voiries	- 8531,00
012	6450 charges de sécurité sociale et de prévoyance	+ 8531,00

VII- PARTICIPATION FINANCIERE DE LA CCTOVAL POUR MISE A DISPOSITION D'UNE SALLE COMMUNALE POUR LE RELAIS PETITE ENFANCE

Le conseil municipal renonce à demander une participation financière à la CCTOVAL, car le local périscolaire est communal et non communautaire.

QUESTIONS DIVERSES :

Le conseil municipal est informé :

- Du compte rendu du conseil communautaire du 17 décembre 2024
- De panneaux directionnels à installer pour annoncer les lieux publics de la commune
- Du nettoyage de têtes de ponts et de panneaux « Stop » sur le territoire à faire prochainement pour raison de sécurité
- De dégâts sur le vestiaire du stade de football, et de l'avenir à donner à ce bâtiment
- D'une réunion SIEIL à St Michel /Loire le 14 janvier 2025
- De la fermeture du dernier commerce au 31 décembre 2024, et de l'avenir incertain de la reprise de ce commerce

Fin de la séance à 21h50

Prochain conseil le 19 février 2025 à 20h00.

Le secrétaire de séance, Patrick MONOT

La maire, Isabelle MÉLO

